

Sources et besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales : une analyse par enquête auprès d'un échantillon dans la province de Chtouka Ait Baha

Sources and financing needs of small family farms: an analysis through a survey conducted with a sample in the province of Chtouka Ait Baha

HSSOUNE Abdelkarim

Docteur en économie appliquée

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr – Maroc

Laboratoire de recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisation

ADASKOU Mohamed

Enseignant-chercheur

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr – Maroc

Laboratoire de recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisation

Date de soumission : 10/03/2024

Date d'acceptation : 27/04/2024

Pour citer cet article :

HSSOUNE. A. & ADASKOU. M. (2024) « Sources et besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales : une analyse par enquête auprès d'un échantillon dans la province de Chtouka Ait Baha », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 5 » pp : 131 – 156.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article examine le défi du financement des besoins des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka Ait Baha, au Maroc. L'étude a été réalisée sur un échantillon composé de 296 exploitations en recourant à la méthode de sondage stratifiée proportionnelle. Pour analyser les données collectées, nous avons utilisé une approche d'analyse descriptive.

Les résultats révèlent que ces exploitations ont des spécificités quant à leur gestion, à la main d'œuvre familiale, aux cultures pratiquées et aux modes de faire valoir des terres agricoles. En ce qui concerne le financement, l'accès aux crédits formels est limité, et les montants accordés ne répondent pas souvent aux besoins, tandis que les conditions de prêt sont contraignantes. En réponse à ces défis, de nombreux agriculteurs se tournent vers le financement informel, notamment love money et le crédit fournisseur. En conclusion, pour soutenir efficacement ces exploitations, des politiques et des programmes de financement adaptés, ainsi que des solutions aux problèmes fonciers, sont nécessaires pour garantir leur viabilité et contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au Maroc.

Mots clés : besoins de financement ; Chtouka Ait Baha ; petites exploitations agricoles familiales ; sources de financement.

Abstract

This article examines the challenge of financing the needs of small family farms in the province of Chtouka Ait Baha, Morocco. The study was conducted on a sample of 296 farms using the proportional stratified sampling method. To analyze the collected data, we employed a descriptive analysis approach.

The results reveal that these farms have specificities regarding their management, family labor, practiced crops, and modes of agricultural land tenure. Regarding financing, access to formal credit is limited, and the amounts granted often do not meet the needs, while loan conditions are stringent. In response to these challenges, many farmers turn to informal financing, including love money and supplier credit. In conclusion, to effectively support these farms, tailored financing policies and programs, as well as solutions to land issues, are necessary to ensure their viability and contribute to food security and sustainable rural development in Morocco.

Keywords: Chtouka Ait Baha; financing needs; financing sources; small family farms.

Introduction

L'agriculture familiale est un mode de production qui est fortement ancré dans les traditions et les cultures de nombreuses régions du monde. Les exploitations agricoles familiales sont souvent le cœur de la vie économique, sociale et culturelle des zones rurales, et jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Dans les pays du Nord, bien que l'agriculture familiale soit la forme d'exploitation la plus répandue, celle-ci n'est pas toujours prise en compte dans les statistiques agricoles, qui ne comptabilisent que les exploitations considérées comme professionnelles. La définition de l'exploitation familiale est hétérogène, elle diffère d'un pays à un autre et d'une institution à une autre. Delfosse (2015) fait référence à la définition de la FAO (2014) qui donne une version beaucoup plus globale de l'agriculture familiale reprenant toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural : la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur la main-d'œuvre familiale, aussi bien masculine que féminine.

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)¹, quant à lui, définit l'agriculture familiale en se basant sur d'autres critères comme la taille des exploitations. Dans les 81 pays étudiés, 94 % d'entre elles ont une taille inférieure à 5 hectares. Un autre critère distinctif veut que les membres de la famille soient les seuls à travailler à temps plein sur l'exploitation, sans être liés par un contrat de travail salarié, mais plutôt par des liens domestiques.

Au Maroc, l'agriculture familiale constitue également un pilier important de l'économie, représentant environ 85 % des exploitations agricoles et employant près de 40 % de la population active du pays (FAO, 2018). Cette forme d'agriculture est considérée comme essentielle pour exploiter les nombreuses potentialités du pays et soutenir la croissance économique, contribuant ainsi à lutter efficacement contre la pauvreté. En effet, la croissance économique du Maroc sur la période 2017-2021 est étroitement liée au dynamisme du secteur agricole. Malgré son importance indéniable, elle rencontre toutefois certaines difficultés d'accès au financement traditionnel. En effet, environ 71 %² des exploitations agricoles familiales sont de petite taille. Ce qui rend souvent difficile la fourniture de garanties suffisantes

¹ Le CIRAD joue un rôle clé dans la recherche agronomique et le développement rural, en mettant en œuvre des travaux de recherche et d'innovation pour contribuer au développement durable des pays en développement.

² Calculé sur la base des données publiées par le Ministère de l'Agriculture, de Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMREF) en 2000.

pour obtenir des prêts auprès des institutions financières conventionnelles. Cette réalité pose un défi majeur pour les agriculteurs familiaux qui ont besoin de capitaux pour investir dans leurs activités, moderniser leurs équipements, améliorer leurs pratiques agricoles et augmenter leur productivité.

En outre, les besoins financiers spécifiques des exploitations agricoles familiales (EAF) sont souvent mal compris, en particulier par les institutions financières qui ne sont pas habituées à travailler avec ce type d'exploitations. Ces besoins financiers peuvent être très différents de ceux des grandes exploitations agricoles, et peuvent inclure des prêts à court terme pour financer l'achat de semences ou de matériel agricole, ainsi que des prêts à long terme pour investir dans les infrastructures de production ou pour améliorer la qualité des produits.

Manifestement, la demande croissante des exploitations agricoles marocaines est confrontée à une offre publique qui ne répond ni à leurs besoins ni à leurs attentes, ainsi qu'à une offre privée frileuse en raison du manque d'intérêt des banques classiques. Face à cette situation, les petites exploitations agricoles familiales se tournent vers diverses sources de financement, tant formelles qu'informelles. Les sources de financement formel incluent les prêts bancaires, les subventions gouvernementales et les programmes de développement agricole. Cependant, en raison des défis rencontrés pour accéder à ces sources de financement formel, de nombreuses exploitations se tournent également vers des options de financement informel, telles que les prêts de famille et d'amis, le crédit fournisseur et les prêteurs privés. Cette diversité de sources de financement met en lumière l'importance d'étudier de près les besoins et les pratiques de financement des exploitations agricoles familiales au Maroc. Suite à cela notre problématique est la suivante : dans quelle mesure les petites exploitations agricoles familiales financent-elles leurs besoins spécifiques ?

Afin de répondre à cette problématique, nous avons effectué une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 296 petites exploitations agricoles familiales situées dans la province de Chtouka Ait Baha. Nous avons choisi d'utiliser une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié proportionnel aux communes de la province. La méthode d'analyse utilisée est celle des statistiques descriptives, permettant ainsi de dégager les caractéristiques générales des petites exploitations agricoles familiales étudiées.

Cet article est structuré comme suit : la première section entoure le soubassement théorique du concept de l'exploitation agricole familiale, en mettant en évidence ses spécificités et le cadre de son financement. La deuxième section présente la méthodologie de recherche adoptée pour

mener à bien notre étude. Enfin la dernière section présente les résultats obtenus à l'issue de notre enquête.

1. Revue de littérature

Même si la notion d'exploitation agricole familiale (EAF) est une forme ancienne d'activité agricole, ce n'est qu'au 20^{ème} siècle qu'elle a pris une place centrale dans le discours théorique des agronomes et des économistes (Dufumier et Bergeret, 2002). Cependant, l'évocation de cette forme d'exploitation renvoie souvent à une activité peu développée et peu productive. Pourtant, au fil de l'histoire, l'exploitation agricole familiale a évolué en termes d'organisation et de fonctionnement, si bien que les traits caractéristiques de celle-ci doivent être déterminés en fonction du contexte géographique.

Il est donc essentiel de prendre en compte de ces spécificités au Maroc pour mieux comprendre le fonctionnement et les besoins de financement des exploitations agricoles familiales. Cette compréhension approfondie permettra de proposer des solutions de financement adaptées et de valoriser le potentiel économique de ces exploitations dans le cadre du développement agricole du Maroc.

1.1. Concept de l'exploitation agricole familiale

L'agriculture familiale, en tant que concept, a évolué à travers les âges, façonnée par les traditions, les avancées technologiques et les exigences économiques. Dans ce qui suit, nous explorons l'historique et l'évolution de ce concept, les caractéristiques et le mode de fonctionnement des EAF, ainsi que leur importance cruciale dans le contexte agricole marocain.

1.1.1 Historique et évolution du concept de l'agriculture familiale

La notion d'exploitation agricole familiale trouve son origine dans l'organisation de la production agricole en Europe (Dufumier et Bergeret, 2002). Cette forme d'exploitation agricole reposait sur la famille et plus précisément sur l'organisation et les moyens utilisés par celle-ci pour produire des denrées agricoles. Ainsi, quel que soit le contexte autre que celui de l'Europe, la notion d'exploitation familiale peut être utilisée pour décrire des systèmes de production agricole similaires à celui du modèle occidental. La notion d'exploitation familiale prend en compte l'importance des liens entre la famille et les activités agricoles, en particulier en ce qui concerne la mobilisation de la main-d'œuvre familiale, ainsi que les projets d'avenir portés par l'ensemble de la famille. Tel que la cession du patrimoine familial.

Avec l'arrivée du capitalisme, la révolution industrielle, puis la révolution verte beaucoup d'économistes surtout ceux appartenant au courant marxistes avaient prédit la disparition de cette forme d'organisation de la production agricole au profit d'exploitations purement

capitalistes. En effet à l'époque, le mode d'organisation de l'exploitation agricole familiale s'opposait à la logique capitaliste et industrielle basée sur la modernisation de la production avec pour but ultime la maximisation du profit.

En clair, l'exploitation familiale ne répondant pas aux impératifs économiques était appelée à disparaître. Cette vision des choses avait sous-estimé l'ancrage des structures de production familiale et la fonction sociale déterminante de la famille. Ainsi au lieu de disparaître, l'exploitation agricole tout en restant familiale va évoluer selon le contexte où elle se situe. Aujourd'hui, l'exploitation agricole familiale reste encore le modèle social d'organisation de l'agriculture le plus répandu au monde. Par conséquent, nous allons discuter les caractéristiques, le mode de fonctionnement de ces exploitations, ainsi que leur importance dans l'économie marocaine.

1.1.2. Caractéristiques et mode de fonctionnement des EAF

La notion d'exploitation agricole familiale est souvent associée à un système de production de denrées agricoles basé sur le travail des membres de la famille, utilisant des techniques de production traditionnelles et très peu ouvert sur le marché. Toutefois, avec la transition agraire qui correspond au passage de petites structures de production peu productives dégagant un surplus limité, à des structures plus grandes et plus productives pour la terre et le travail en mobilisant du capital et dégagant des surplus commercialisés importants, cette vision de l'agriculture familiale a évolué (Benoit-Cattin, 2007).

En effet, dans les pays du Nord, l'agriculture familiale est souvent considérée comme une pratique efficiente, parfaitement intégrée dans le capitalisme dominant (Amin, 2012). En revanche, dans les pays du Sud où la transition agraire tarde encore, l'exploitation agricole familiale présente une variété de situations, allant de petites exploitations de moins de 2ha, peu productives, destinées à l'autoconsommation, à des grandes exploitations tournées vers le marché, en passant par le paysan sans terre.

En somme, ni la taille de l'exploitation, ni son niveau de mécanisation ou encore son degré d'ouverture sur le marché ne peuvent être utilisés pour caractériser l'exploitation familiale. Quelle soit située au Nord ou au Sud, la caractéristique invariante de l'exploitation agricole familiale est sa gestion par un ou plusieurs membres du ménage propriétaire³.

³ Propriété totale ou partielle des personnes exploitant la terre ou le cheptel.

Au Maroc le dernier Recensement Général de l'Agriculture (RGA) datant de 1996 dresse les caractéristiques des exploitations agricoles en général et donne un aperçu sur l'exploitation agricole familiale en particulier.

1.1.3. Importance et caractéristiques de l'exploitation agricole familiale au Maroc

Dans ce qui suit, nous présentons le poids des exploitations agricoles familiales au Maroc, en mettant l'accent sur les petites exploitations agricoles familiales. De plus, nous abordons leurs caractéristiques en termes de gestion, de main-d'œuvre permanente et de possession de matériel agricole.

Selon le Recensement Général Agricole (RGA) de 1996, le Maroc compterait près 1,5 millions exploitations agricoles réparties en trois classes (Cf. Tableau 1) :

- ✓ Les petites exploitations agricoles dont la superficie agricole utile⁴ (SAU) est inférieure à 5 hectares.
- ✓ Les exploitations agricoles de taille moyenne dont la SAU est comprise entre 5 et 50 hectares.
- ✓ Les grandes exploitations agricoles dont la SAU est supérieure à 50 hectares.

Tableau n°1 : Classification des exploitations agricoles en fonction de la SAU

Classes d'exploitation	Nombre	%	SAU totale (ha)	%
Petites exploitations	1 064 418	71	2 086 200	24
Moyennes exploitations	420 920	28	5 301 500	61
Grandes exploitations	11 011	1	1 344 600	15
Total	1 496 349	100	8 732 300	100

Source : Akesbi (2001), composé par nos soins

Les petites exploitations agricoles représentent la majorité des exploitations au Maroc, avec 71% d'entre elles, et occupent environ 24% de la SAU. Les caractéristiques de ces exploitations agricoles en termes de gestion et d'utilisation des facteurs de production montrent le caractère familial de la majeure partie de celles-ci (Cf. Tableau 2). Sur les 1 million 500 milles exploitations recensées, 98% sont gérées par le propriétaire lui-même et environ 86% de ces propriétaires habitent sur place au sein de leur exploitation. Cette tendance à la gestion de

⁴ La superficie agricole utile est une mesure qui représente la surface des terres agricoles utilisées pour la production agricole. Elle exclut les terres non agricoles telles que les forêts, les zones urbaines pour la production agricoles. La SAU est une mesure clé pour évaluer la productivité agricole et l'utilisation des terres dans une région donnée. Elle est souvent utilisée dans les analyses et les politiques agricoles pour comprendre l'ampleur de l'activité agricole et planifier les interventions gouvernementales.

l'exploitation par l'exploitant lui-même et à la résidence au sein même de l'exploitation se retrouve au sein des trois catégories d'exploitations. Les grandes et moyennes exploitations se démarquent des petites exploitations, en représentant la catégorie où près de 3,2% engagent des gérants et près de 32% des exploitants ne résident pas en milieu rural. En outre, il est important de noter que malgré que les grandes exploitations sont peu nombreuses, 1% des exploitations agricoles occupent près de 20% de la SAU totale.

Tableau n°2 : Gérance des exploitations et milieu de résidence des exploitants

Catégories d'exploitations	Gérance de l'exploitation			Milieu de résidence des exploitants (en %)			
	Nombre d'exploitation	L'exploitant lui-même en %	Gérant En %	Sur Place	Rural	Urbain	Etranger
Petites exploitations	1 064 418	99,4	0,6	86,8	4	8,3	0,9
Moyennes exploitations	420 920	98,4	1,6	85,5	3,3	10,2	1
Grandes exploitations	11 011	98,4	1,6	85,5	3,3	22,25	1
Total	1 496 349	98,7	1,3	85,9	3,5	13,6	1,00

Source : Akasbi (2001), composé par nos soins

Il serait difficile de définir l'exploitation agricole familiale au Maroc dans son ensemble, car cette définition diffère en fonction de son emplacement, qu'elle soit dans une zone bour ou une zone irriguée. L'organisation de l'EAF diffère également selon la géographie. Ainsi l'EAF en montagne diffère de celle des plaines ou des plateaux. Les caractéristiques de l'EAF évoquées dans ce paragraphe se rapportent aux exploitations agricoles au Maroc qui dans leur ensemble restent familiales.

La main-d'œuvre familiale est une composante essentielle de la plupart des exploitations agricoles familiales, en particulier les petites et moyennes exploitations. Selon les statistiques plus de 98% de la main-d'œuvre des exploitations agricoles de petite et moyenne taille est constituée de membres de famille. En revanche, les grandes exploitations, qui représentent moins de 1% des exploitations agricoles, ont tendance à embaucher une main-d'œuvre salariée importante. Cependant, ce choix souvent motivé par la taille de l'exploitation plutôt que par une volonté de ne pas impliquer les membres de la famille (Cf. Tableau 3).

Il est important de noter que le recours à la main-d'œuvre familiale ne signifie pas nécessairement un manque de professionnalisme ou de modernisation dans les exploitations agricoles. Au contraire, de nombreuses exploitations familiales ont recours à des technologies modernes et à des techniques de gestion agricoles avancées. Cependant, la taille réduite de ces

exploitations limite souvent leur capacité à embaucher une main-d'œuvre salariée ou à investir dans de grandes infrastructures, ce qui renforce leur dépendance à la main-d'œuvre familiale.

Tableau n°3 : Main-d'œuvre permanente au sein des exploitations agricoles

Catégories d'exploitations	Nombre d'exploitations	Main-d'œuvre familiale permanente			Main-d'œuvre salariée permanente		
		Nombre d'exploitations concernées	%	Effectifs employés	Nombre d'exploitations concernées	%	Effectifs employés
Petites exploitations	1 064 418	844 566	79	1264 817	38 354	4	46 929
Moyennes exploitations	420 920	360 319	86	670 370	36 891	12	59 501
Grandes exploitations	11 011	8 760	76	20 559	5 025	50	30 162
Totaux	1 496 349	1 213 645	80,6	1 955 746	80 270	22	136 592

Source : Akesbi (2001), composé par nos soins

Néanmoins, une autre caractéristique des exploitations agricoles familiales au Maroc est leur faible modernisation. D'après le tableau ci-dessus, on constate que la mécanisation des différentes activités agricoles reste relativement faible. Seulement 47% des exploitations agricoles ont recours à la mécanisation des travaux du sol, et cette moyenne ne reflète pas la dispersion entre les différentes catégories d'exploitations familiales. En effet, la proportion de l'utilisation de la mécanisation pour les travaux du sol est de 91% pour les grandes exploitations, alors qu'elle tombe à presque de 74% pour les exploitations de moins d'un hectare, voire 38,6% pour les exploitations à moins d'un hectare. La mécanisation est encore plus ou moins répandue pour la moisson avec une moyenne de 31% des exploitations concernées.

Il est donc crucial d'encourager la modernisation des exploitations agricoles familiales en leur offrant des financements et des crédits accessibles, ainsi que des formations et des conseils pour adopter de nouvelles technologies et techniques de gestion efficace.

Pour ce qui est de l'utilisation des semences certifiées, d'engrais et de produits phytosanitaires dépend de plusieurs facteurs tels que les pratiques agricoles locales, les conditions climatiques et les préférences des agriculteurs. Cependant, il est préoccupant de constater que seulement 116 479 petites exploitations sur un total de 999 702 enquêtées utilisent des semences certifiées, ce qui représente une proportion assez faible. De même, le taux d'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires est également inférieur à 50%.

Tableau n°4 : Possession de matériel agricole par catégories d'exploitation

	Nombre d'exploitations concernées	Tracteurs		Moissonneuses		Mécanisation des travaux du sol		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	% classe
Petites exploitations	1 064 418	6 068	14,1	77 164	50,1	377 618	55,9	38,6
Moyennes exploitations	420 920	26 866	62,1	67 301	43,6	287 371	42,6	73,9
Grandes exploitations	11 011	10 292	23,8	9 758	6,3	10 032	1,5	90,95
Totaux	1 496 349	43 226	100	154 223	100	675 021	100	47,2

Source : Akasbi (2001), composé par nos soins

1.2. Besoins de financement des exploitations agricoles familiales

À l'instar des demandes, les besoins en financement au sein de l'exploitation agricole familiale sont aussi diversifiés. On distingue pour l'exploitation agricole deux catégories de besoins financiers : les besoins financiers à court terme et les besoins financiers à long terme destinés à l'acquisition de trois grandes catégories de biens (Cf. Figure 1). Il s'agit :

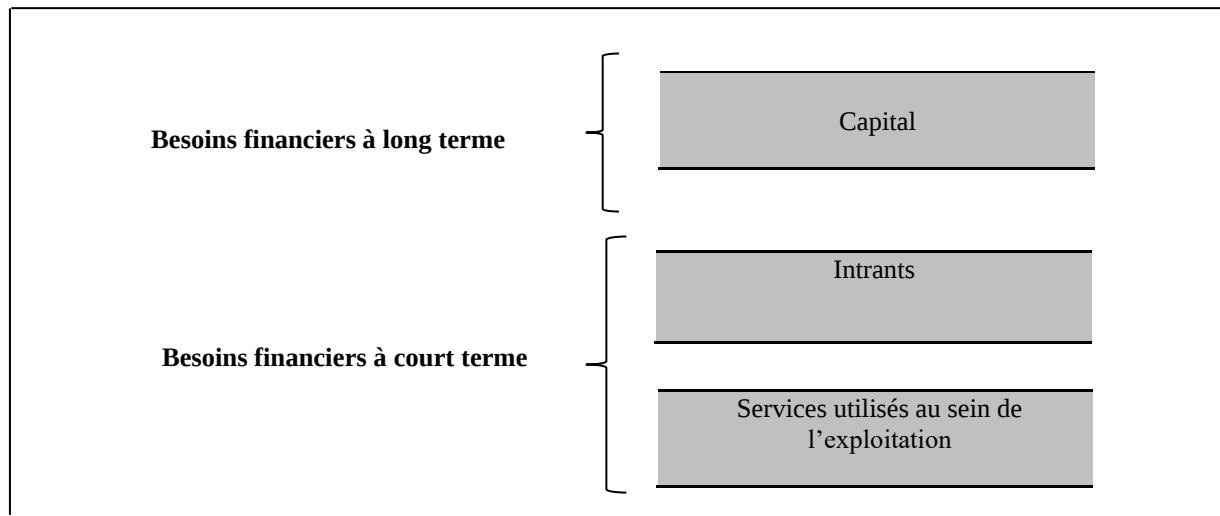
- **du capital** constitué des biens dont la durée sur l'exploitation est plus ou moins longue : l'obtention de l'équipement agricole est souvent indispensable à l'intensification (matériels agricoles, cheptel), à la commercialisation de la production (moyen de transport) ou au stockage (bâtiments). Le coût est généralement élevé au regard des prix de la production.

En ce qui concerne l'accès à la terre, il constitue également une des contraintes majeures des agriculteurs. Souvent, le marché foncier est tel qu'il est difficile d'envisager l'achat de terres. Les agriculteurs ont alors des besoins à court terme pour financer les locations. Cependant, l'extension ou l'installation d'une exploitation peut nécessiter des investissements importants dans l'achat de terres.

- des intrants** consommés pendant la campagne agricole : en agriculture, le financement de la campagne agricole représente un des besoins les plus classiques : les frais portent sur le financement en début et en cours de campagne des intrants (semences, engrais, pesticides).

- et **des services** utilisés au sein de l'exploitation à des moments précis (soins vétérinaires, traitements phytosanitaires, réparation ou entretien de matériel).

La distinction et l'étude de ces besoins sont importantes car leurs niveaux de satisfaction sont corrélés positivement au rendement et donc au revenu de l'agriculteur.

Figure n°1 : Besoins financiers de l'exploitation agricole familiale

Source :Capillon et Sebillotte (1982)

1.3. Les sources de financement des exploitations agricoles familiales

Au Maroc, les petites exploitations agricoles familiales représentent une part importante du secteur agricole et bénéficient de divers moyens de financement pour soutenir leurs activités. Ces moyens de financement sont essentiels pour permettre aux exploitants agricoles familiaux de développer leurs activités, d'investir dans de nouvelles technologies et de surmonter les défis auxquels sont confrontés. Les différentes sources de financement disponibles sont les suivantes :

- Prêts agricoles : les banques commerciales et les institutions financières proposent souvent des prêts spécifiquement destinés aux agriculteurs. Ces prêts peuvent être utilisés pour l'achat de semences, de fertilisants, de machines agricoles et d'autres intrants agricoles nécessaires à la production.
- Microcrédit agricole : les microfinancements agricoles sont également disponibles auprès d'organismes de microfinance. Ces prêts sont souvent de petits montants et sont destinés à soutenir les petits agriculteurs qui ont des besoins de financement modestes mais cruciaux pour leurs exploitations.
- Programmes gouvernementaux : le gouvernement marocain propose différents programmes de soutien financier aux agriculteurs, notamment des subventions pour l'achat de matériel agricole, des incitations fiscales et des programmes de développement rural. Dans ce cadre le Plan Maroc Vert (PMV), lancé en 2008, vise à moderniser l'agriculture marocaine et à accroître sa productivité, en mettant en place des stratégies spécifiques pour soutenir les petites exploitations agricoles familiales.

- Coopératives agricoles : les petites exploitations agricoles familiales peuvent se regrouper au sein de coopératives agricoles pour accéder à des ressources financières collectives. Les coopératives offrent souvent un accès à des financements groupés, à des formations techniques et à d'autres services de soutien aux membres.
- Investissement participatif : certains programmes encouragent l'investissement participatif dans l'agriculture, où des investisseurs fournissent des capitaux aux petites exploitations agricoles en échange d'une participation aux bénéfices ou d'autres formes de retour sur investissement.
- Finance islamique : pour les agriculteurs qui préfèrent des alternatives financières conformes à la charia⁵, il existe des institutions financières qui proposent des produits de financement islamique, tels que le financement participatif basé sur le partage des bénéfices.
- Organisations internationales et ONG : des organisations internationales, telles que la Banque mondiale et diverses ONG, fournissent parfois un soutien financier et technique aux petites exploitations agricoles familiales dans le cadre de développement rural et d'initiatives de lutte contre la pauvreté.
- La famille ou love money : Les transferts de fonds familiaux, basés sur des liens de solidarité, sont une composante essentielle de l'autofinancement des petites exploitations agricoles familiales.
- Crédit fournisseur : Les fournisseurs, ayant une connaissance approfondie du secteur agricole et de la situation des agriculteurs, sont souvent plus enclins à accorder du crédit aux petites exploitations agricoles familiales par rapport aux institutions financières traditionnelles.

Pour conclure, les petites exploitations agricoles familiales au Maroc ont accès à une gamme variée de sources de financement formelles, allant des prêts bancaires traditionnels aux programmes gouvernementaux et aux initiatives de microfinance, ainsi qu'aux sources de financement informelles, principalement la famille et le crédit fournisseur. Ces sources de financement sont essentielles pour renforcer la résilience et la durabilité de ces exploitations contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et au développement rural dans le pays.

⁵ Le taux d'intérêt est considéré comme du Riba et est interdit par la religion musulmane.

2. Méthodologie de recherche

Le travail a été réalisé en trois phases : une phase d'investigation auprès des services du ministère de l'agriculture et des institutions financières, une phase d'enquête auprès des agriculteurs et une phase de traitement des données.

La méthode d'échantillonnage choisie est le sondage aléatoire stratifié. Ce dernier sert à constituer un échantillon qui permet d'améliorer les estimations obtenues, tout en éliminant la possibilité de tirer des échantillons dans lesquels certaines classes seraient sous- ou sur-représentées. Étant donné que notre étude porte sur une population stratifiée par commune, nous avons réparti l'échantillon global entre les différentes communes de manière proportionnelle à leur population, ce qui est appelé un échantillon stratifié proportionnel.

Les bases de données sont, à ce niveau, très importantes et livrent des informations utiles sur la taille de la population. Or, au Maroc, il est difficile de trouver des bases de données complètes sur les petits exploitants agricoles de la province de Chtouka Ait Baha. Cela nous a donc contraints à mener des investigations sur le terrain pour cerner notre population. Pour cela, nous avons effectué des entretiens auprès de plusieurs administrations publiques.

Ensuite, nous avons calculé la taille de l'échantillon en utilisant la formule suivante pour calculer n_m , la taille minimale requise pour notre échantillon, telle que proposée par Daniel (1999) :

$$n_m = \frac{t_p^2 \times P(1-P) \times N}{t_p^2 \times P(1-P) + (N-1) \times y^2}$$

Avec :

n_m : taille de l'échantillon minimale ;

N : taille de la population totale (la taille des petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka Ait Baha) ;

P : Probabilité de demande de microcrédit ;

t_p : Niveau de confiance d'échantillonnage (la valeur type du niveau de confiance de 95% sera 1,96) ;

y : marge d'erreur d'échantillonnage (généralement fixée à 5%).

Sur la base de cette formule, la taille de l'échantillon minimale à enquêter est de 290 petites exploitations agricoles familiales, mais nous avons finalement interrogé un échantillon n de 296 exploitations, soit 25,17% de l'ensemble des exploitations (1176 exploitations) des 13 communes de la province de Chtouka Ait Baha. Le choix de l'échantillon s'est porté sur les petites exploitations agricoles familiales dont la superficie est inférieure à 5 ha.

Pour obtenir un aperçu plus détaillé des exploitations incluses, le tableau ci-dessous présente le nombre par commune de ces exploitations, le pourcentage de l'échantillon dans la population (n_i/N) et le nombre d'exploitations retenues dans chaque commune tout en respectant les proportions ($25,17\% \times$ le nombre de petites exploitations agricoles familiales dans chaque commune) :

Tableau n°5 : Répartition spatiale des exploitations agricoles enquêtées par commune

Commune	Nombre d'exploitations	%	Nombre d'exploitations retenues
Mu Biougra	3	0	0
Ait Amira	101	8,59	26
Ait Baha	2	0,17	0
Ait Milk	0	0	0
Belfaa	256	21,77	64
Inchaden	521	44,30	131
Lqliaa	1	0,08	0
Massa	29	0,02	8
Ac Massa	0	0	0
Ouad Essafa	74	6,29	19
Sidi Bibi	92	12	23
Sidi Boushab	0	0	0
Sidi Ouassay	97	4	25
Total	1176	100	296

Source : ABHSM (2018), composé par nos soins.

3. Résultats et discussions

Ce titre expose en détail les résultats obtenus à partir de notre enquête sur 296 petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka Ait Baha. Cette étude constitue une étape cruciale pour comprendre la réalité de ces exploitations agricoles et les défis auxquels elles font face.

3.1. Caractéristiques des petites exploitations agricoles familiales

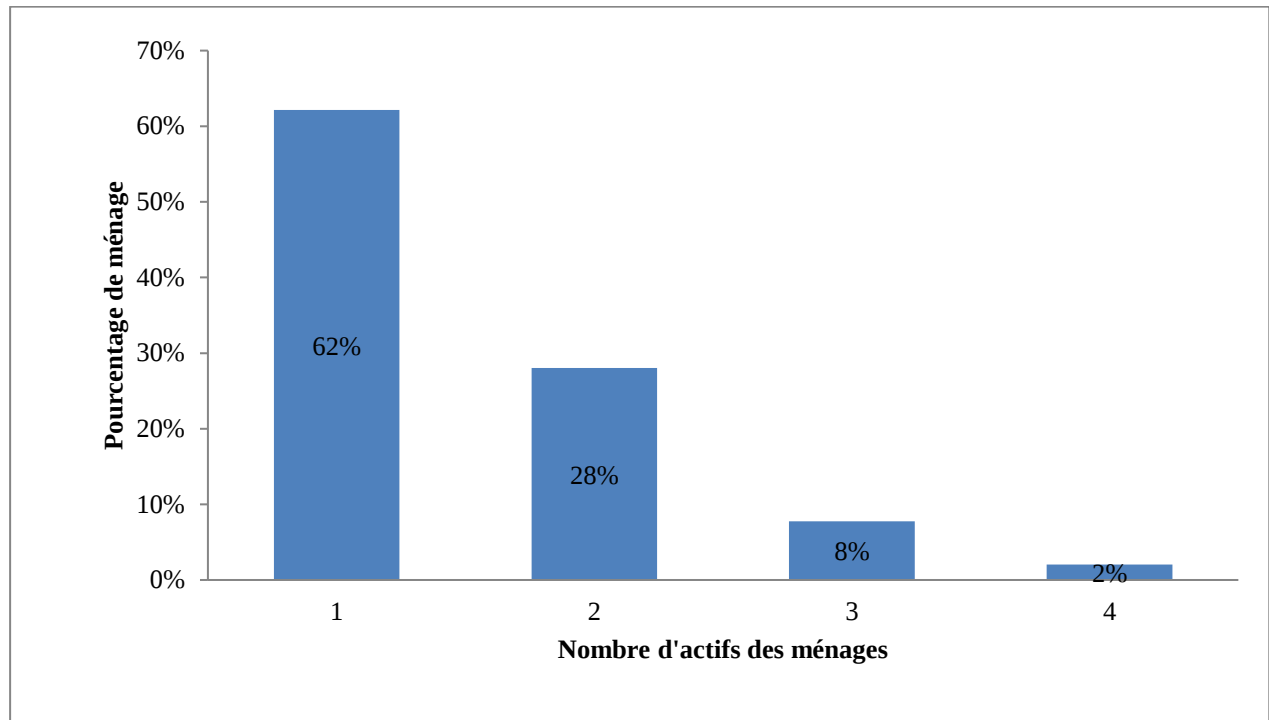
Le présent paragraphe explore les différents aspects qui influencent la décision des exploitants agricoles de solliciter un financement. Parmi ces aspects, nous penchons tout particulièrement sur la main d'œuvre familiale, le mode de faire-valoir des terres, les cultures pratiquées et le cheptel.

3.1.1. La main-d'œuvre familiale

La main-d'œuvre utilisée dans les exploitations agricoles est généralement composée des membres actifs de la famille résidant dans le ménage. En examinant la disponibilité de la main-d'œuvre par ménage (Cf. Figure 2), nous avons constaté que près de 62% des ménages disposent

d'un seul actif, 28% ont deux personnes actives, 8% ont trois actifs et seulement 2% des ménages ont une main-d'œuvre active de quatre personnes.

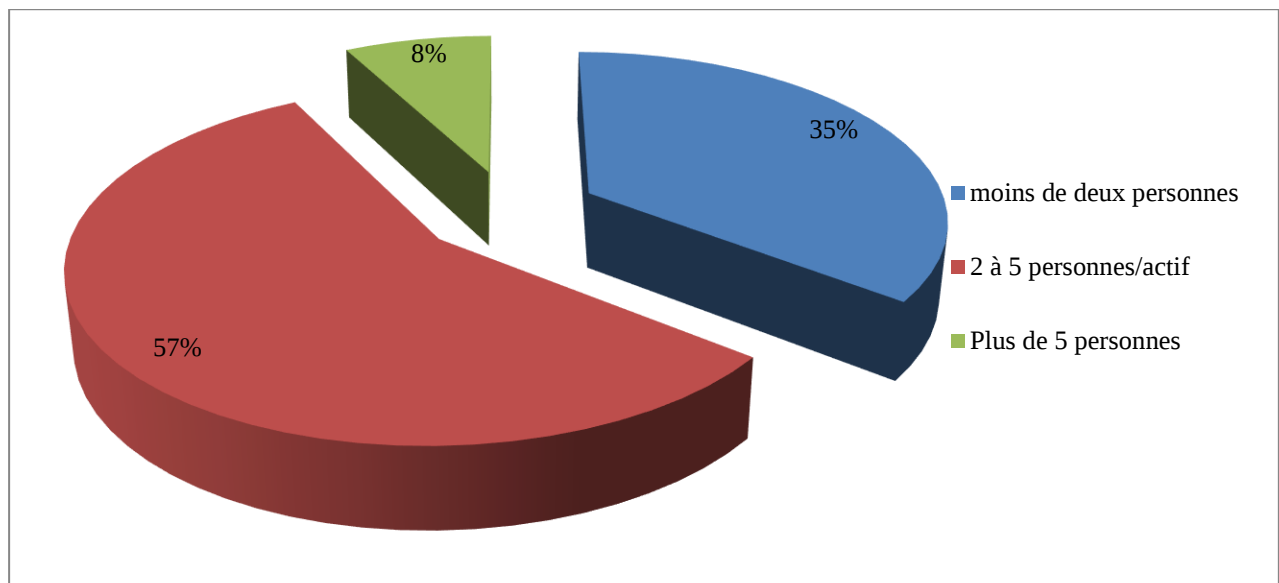
Figure n°2 : Répartition des ménages des chefs d'exploitation selon le nombre d'actifs



Source : Résultats d'enquête

Après une analyse plus approfondie de la disponibilité de la main-d'œuvre par rapport au nombre total de personnes disponibles dans le ménage (Cf. Figure 3), nous avons constaté que 57% des actifs de notre échantillon ont en moyenne moins de deux personnes à charge, 35% ont en moyenne de 2 à 5 personnes à charge, tandis que 8% ont en moyenne plus de 5 personnes à charge. Le ratio de dépendance⁶, qui exprime le nombre de personnes à charge des actifs, est un indicateur important de leur capacité à subvenir aux besoins de leur famille, notamment en termes d'alimentation, de santé et d'éducation. Malheureusement, le ratio de dépendance dans notre échantillon est très élevé (2,75), ce qui signifie qu'un grand nombre de personnes dépendent d'une seule source de revenu. Dans ces conditions, le bien-être socio-économique de ces personnes n'est pas assuré. Ce niveau élevé de dépendance peut être expliqué par le taux de croissance démographique qui atteint 1,1% en 2021 (Banque mondiale, 2021).

⁶ Le ratio de dépendance est un indicateur qui mesure la charge économique supportée par les actifs d'une population. Il met en relation le nombre de personnes dépendantes (telles que les enfants, les personnes âgées ou les personnes non actives) avec le nombre d'actifs (personnes en âge de travailler et généralement en emploi). Pour calculer le ratio de dépendance, on divise le nombre total des personnes dépendantes par le nombre total d'actifs, puis on multiplie le résultat par 100 pour obtenir un pourcentage.

Figure n°3 : Nombre de personnes à charge par actif agricole

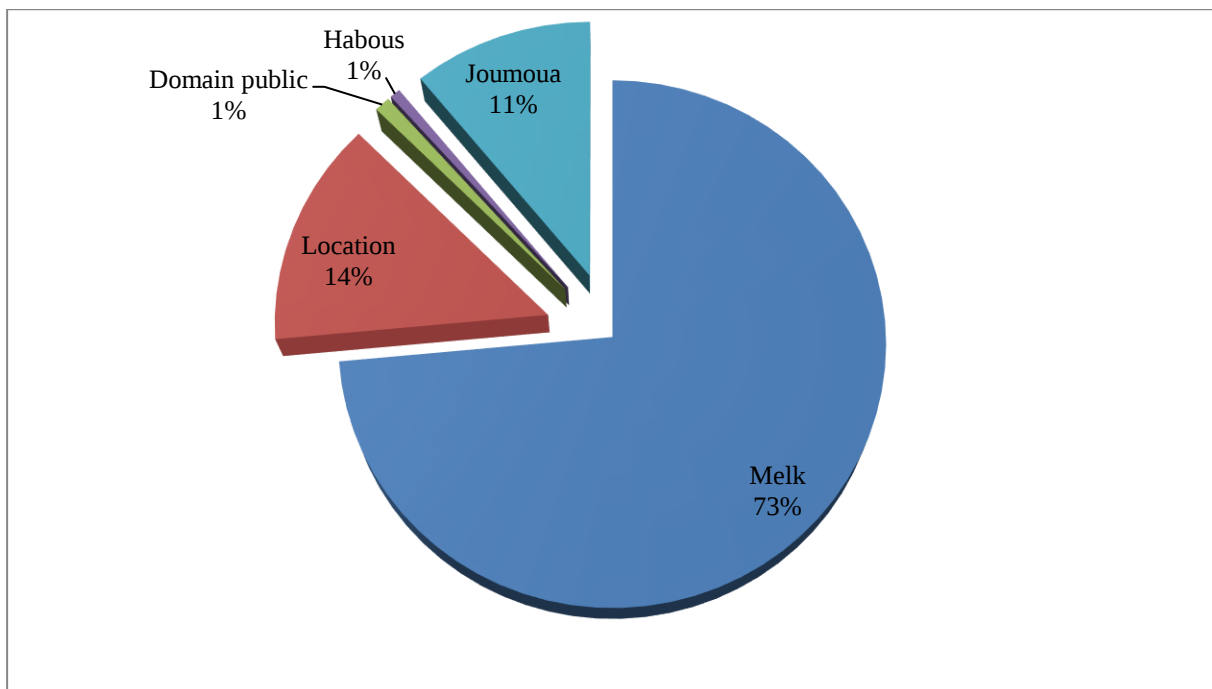
Source : Résultats d'enquête

3.1.2. Mode de faire-valoir des terres

La superficie moyenne exploitée par les petites exploitations agricoles familiales enquêtées est de 2,51 hectares. Parmi celles-ci, différents modes de faire-valoir ont été observés, tels que le Melk, la location, Joumoua, Habous et le domaine public. Le Melk, obtenu par achat ou héritage, est un mode de faire-valoir direct où les exploitants sont propriétaires de leurs terres. En revanche, la location est un mode de faire-valoir indirect. Selon les résultats présentés dans la figure 4, 73% des petites exploitations enquêtées ont acquis leurs terres par le Melk, 14% ont loué des parcelles cultivées, 11% ont des terres collectives (Joumoua)⁷, et 1% ont des terres Habous⁸ ou publiques. Ces résultats sont cohérents avec l'étude de diagnostic menée lors du recensement général (Akesbi, 2001) qui souligne l'importance des modes de faire-valoir directs. En effet, en 1998, ces derniers représentaient 87,9% de la superficie agricole utilisée (SAU), tandis que les modes de faire-valoir indirects ne représentaient que 12,1% de la SAU.

⁷ Sont des terres léguées par des sultans marocains à des tribus, qui les mettent à la disposition des petits fellahs. Ces derniers n'ont qu'un droit de jouissance et ne peuvent en aucun cas prétendre à la propriété.

⁸ Les terres habous sont des terres qui font partie du système des habous, une institution religieuse et charitable en vigueur dans certains pays, notamment au Maroc. Les habous sont des biens fonciers ou immobiliers qui sont dédiés à des fins religieuses ou sociales, tels que la construction et l'entretien de mosquées, d'écoles, d'hôpitaux, de logements pour les personnes défavorisées, etc. Les terres agricoles habous peuvent également être louées à des agriculteurs ou coopératives agricoles.

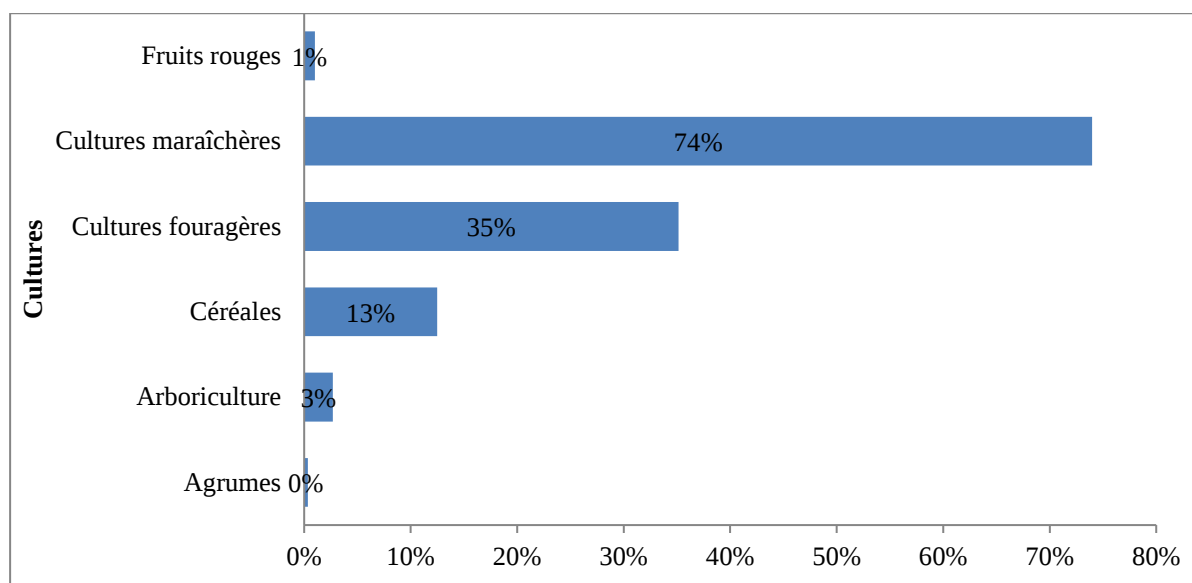
Figure n°4 : Mode de faire-valoir des terres des exploitations agricoles familiales

Source : Résultats d'enquête

3.1.3. Cultures pratiquées par les petites exploitations agricoles familiales

Les exploitations agricoles familiales cultivent plusieurs types de cultures, comme illustré dans la figure 5. Les cultures maraîchères sont les principales, avec plus de 74% des exploitations qui les produisent. Les cultures fourragères, notamment la luzerne et le maïs, sont cultivées en moyenne par 35% des exploitations. Quant aux céréales, l'orge et le blé sont les plus répandus dans l'ensemble des exploitations agricoles, avec une moyenne de 13%. L'arboriculture est pratiquée par seulement 3% des exploitations. Les fruits rouges et les agrumes sont peu cultivés par les exploitations agricoles respectivement 1% et 0,34% de leur production.

Les données statistiques nationales publiées par le haut-commissariat au plan (HCP) sur la production agricole pour la période de 2020 à 2021 confirment les résultats obtenus au niveau de notre échantillon, indiquant que les cultures maraîchères sont les plus courantes parmi les ménages agricoles, représentant 65% de la production totale du pays. Les agrumes représentent plus de 17% de la production nationale, tandis que les céréales et les cultures fourragères et l'arboriculture représentent respectivement 10% et 4%.

Figure n°5 : Cultures pratiquées par les petites exploitations agricoles familiales

Source : Résultats d'enquête

3.1.4. Cheptel au sein des petites exploitations agricoles familiales

L'analyse du tableau 6 porte sur la taille et la valeur monétaire du cheptel détenu par les petits exploitants agricoles familiaux. Les résultats ne montrent pas de spécialisation des exploitations en fonction des zones géographiques, ce qui rend difficile l'attribution d'une espèce animale spécifique à une zone particulière. Cependant, il est apparu que la taille et la valeur des cheptels varient en fonction des zones. Selon les données de l'HCP, le cheptel bovin à Chtouka- Ait-Baha représentait 65% de la taille totale du cheptel en 2019, soit une taille de 30 600 têtes. Les ovins et les caprins représentaient respectivement 26% et 9% du cheptel total de la province. Pour notre enquête, le nombre de bovins représente la part prédominante du cheptel avec 72%, suivis des ovins avec 22% et des caprins avec 6%.

Tableau n°6 : Espèces animales et taille du cheptel

		Total	Ait Amira	Belfaa	Inchaden	Massa	Oued Essafa	Sidi Bibi	Sidi Ouassay
Bovins	Effectif	819	57	244	369	20	7	37	114
	Valeur	17218900	1252800	5023200	7288900	395000	105000	863000	2291000
Ovins	Effectif	2652	249	627	1207	19	210	320	42
	Valeur	2940302	280400	621300	1416600	16502	193300	352000	60200
Caprins	Effectif	221	0	32	80	0	0	70	39
	Valeur	303800	0	19800	120000	0	0	105000	59000

Source : Résultats d'enquête

En moyenne, la taille du cheptel bovin est d'environ 3 têtes, en prenant en compte le nombre d'exploitants dans chaque commune. Cette moyenne est plus élevée à Sidi Ouassay avec environ 5 têtes, autour de 4 têtes pour Belfaa, 3 têtes pour Inchaden et 2 têtes pour Ait Amira, Sidi Bibi et Massa. En revanche, à Oued Essafa, chaque ménage ne possède qu'une seule tête de bétail. Par conséquent, le cheptel bovin dans la commune Inchaden présente la valeur la plus élevée de 7 288 900 Dirhams. En résumé, la valeur des cheptels est corrélée positivement à sa taille dans chaque commune, c'est-à-dire que plus le nombre de têtes de bétail, ovins et caprins est élevé, plus la valeur totale est importante.

En somme, Les petites exploitations agricoles familiales présentent plusieurs caractéristiques, notamment la présence de la main-d'œuvre familiale et la gestion presque exclusive par le chef de ménage des exploitations enquêtées. Concernant le ratio de dépendance élevé dans notre échantillon, il constitue une préoccupation majeure, car il implique qu'un seul revenu doit subvenir aux besoins de plusieurs personnes. Dans ces conditions, le bien-être socio-économique des membres de la famille est compromis. Il est donc crucial de trouver des solutions pour encourager les jeunes à s'intéresser à ce secteur, à améliorer la productivité et l'efficacité des exploitations existantes, et à réduire le ratio de dépendance afin de garantir la sécurité alimentaire et le bien-être socio-économique dans les zones rurales.

Concernant les cultures cultivées, elles varient d'une commune à l'autre, avec une prédominance des cultures maraîchères par rapport aux autres types de cultures. Cela témoigne de l'ouverture de ces exploitations agricoles sur le marché. De plus, ces exploitations diversifient leurs activités, combinant la production agricole avec l'élevage dans l'ensemble des communes.

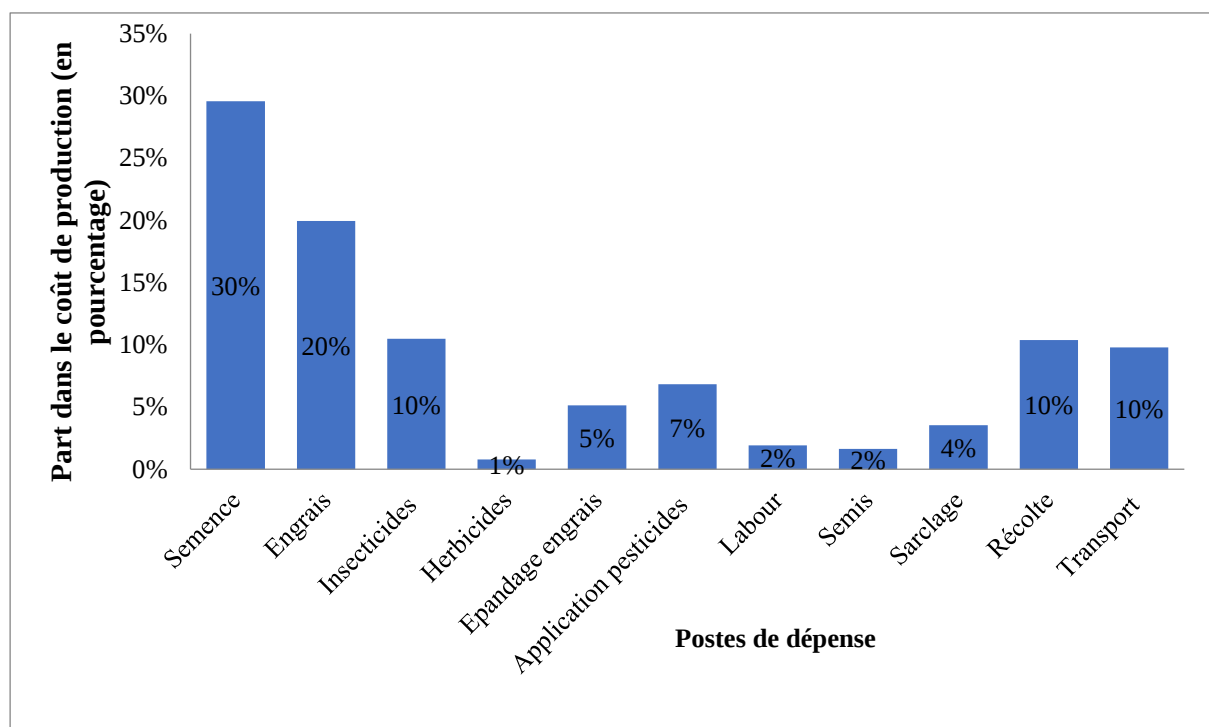
3.2. Besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales

Coût de production des exploitations agricoles

Les exploitations agricoles peuvent identifier deux postes de dépenses majeurs en analysant leurs coûts de production : l'achat des intrants agricoles tels que les semences, les engrais, les insecticides et les herbicides, ainsi que les investissements en main-d'œuvre. D'après la figure 6, l'achat des intrants agricoles demeure la dépense la plus importante pour les exploitants dans toutes les zones de production, représentant en moyenne 60% des coûts de production. Les autres dépenses liées à la main-d'œuvre salariée représentent les 40% restants des investissements. Plus précisément, les dépenses en semences représentent 30% des dépenses en intrants, tandis que les engrais, les insecticides et les herbicides représentent respectivement 20%, 10% et 1% des dépenses. Pour ce qui est des dépenses en main-d'œuvre, le transport, les

opérations de récolte, l'application de pesticides et l'épandage d'engrais sont les principales, représentant respectivement 10%, 10%, 7%, 5% des coûts d'investissement en main-d'œuvre pour les petites exploitations agricoles familiales. En revanche, les opérations de sarclage, le semis et le labour ne représentent que 4%, 2% et 2% respectivement des coûts de main-d'œuvre. De nos jours, au Maroc, l'utilisation d'intrants agricoles tels que les semences, les engrais, les insecticides et les herbicides est considérée comme indispensable pour obtenir une bonne récolte.

Figure n°6 : Part des diverses dépenses dans le coût de production des petites exploitations agricoles familiales



Source : Résultats d'enquête

Par ailleurs, il est important de souligner que les besoins en fonds de roulement (BFR) sont vitaux et déterminants pour le fonctionnement des petites exploitations agricoles familiales. Ces coûts engagés depuis la mise en place des cultures jusqu'à la récolte et le transport des produits finis sont composés des frais d'achat des intrants, des coûts de main-d'œuvre et des coûts de transport. Les petites exploitations agricoles familiales dépendent donc fortement de leur capacité à financer ces coûts pour maintenir leur activité et assurer leur subsistance. Les BFR sont donc un enjeu fondamental pour le développement durable des petites exploitations agricoles familiales.

3.3. Type de structure de financement de la production agricole dans les zones d'enquête

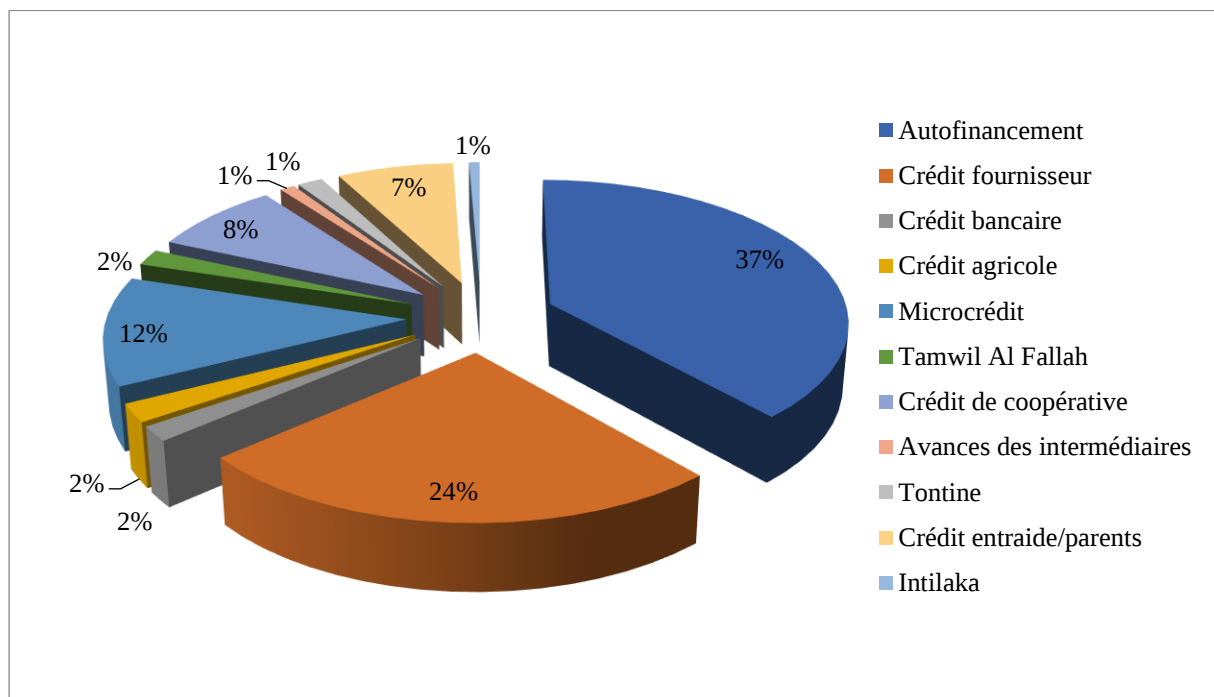
Dans les régions rurales du Maroc, différents types de structures interviennent dans la production agricole. Les sources de financement pour les cultures varient d'un agriculteur à l'autre, bien que leur disponibilité soit la même dans toutes les zones de production. D'après la figure ci-dessous, deux grandes structures jouent un rôle important dans le financement de la production agricole pour les cultures de notre zone d'étude. Après l'autofinancement, qui représente 37% des besoins des exploitants agricoles, le crédit fournisseur et le microcrédit sont les deux principales sources de financement, représentant respectivement 24% et 12% des besoins. Ces moyens de financement couvrent ensemble 73% des besoins des exploitants agricoles.

En ce qui concerne les autres moyens de financement, le crédit des coopératives est le plus important, représentant 8% des financements. Ce type de crédit peut être accordé en nature, lorsque la coopérative fournit directement aux exploitants des intrants, des matériels et d'autres avantages, ou indirectement, en agissant comme intermédiaire et garant entre la banque et les exploitants agricoles membres de la coopérative. Dans le cas d'un crédit pour l'achat de bovins, la coopérative s'engage à rembourser les mensualités dues à la banque, et les exploitants s'engagent à rembourser la coopérative chaque quinzaine, avec un acompte initial.

Le crédit d'entraide ou des parents représente une part de 7% des financements. Ce type de financement est couramment utilisé entre les agriculteurs, amis et membres de la famille. Il est moins contraignant que d'autres formes de financement, ne nécessite pas de garanties et repose sur la confiance. Cependant malgré ces avantages, il n'est pas toujours possible d'obtenir ce type de crédit. Le besoin de financement reste un obstacle majeur pour la plupart des exploitations agricoles, qui rencontrent des difficultés à trouver des offres de financement avec des échéances suffisantes.

Les autres moyens de financement, notamment le crédit agricole, Tamwil Al Fallah, les avances des intermédiaires, les tontines et Intilaka, ont des parts variant entre 1% et 2%.

Figure n°7 : Différents types de structure de financement des cultures dans les zones d'enquête



Source : Résultats d'enquête

Le crédit formel et le crédit informel sont deux modes de financement distincts qui coexistent souvent dans les économies et communautés. Bien qu'ils diffèrent par leur nature et leurs caractéristiques, ils participent tous les deux à faciliter l'accès au financement pour les emprunteurs.

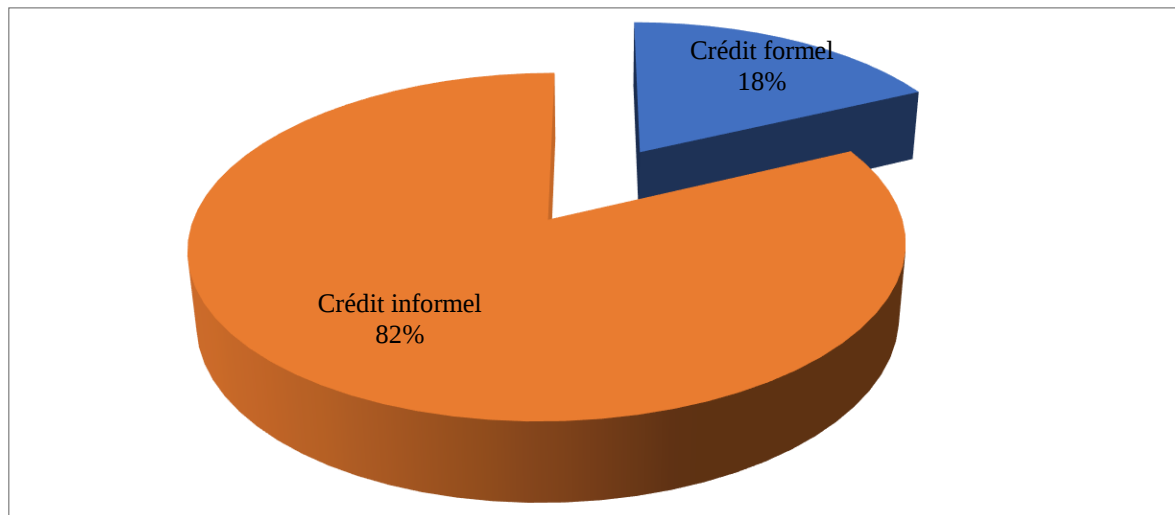
Une analyse par type de structure dans notre échantillon d'étude (formelle et informelle), montre que le crédit informel joue un rôle important dans le financement de la production agricole, représentant 82% des besoins des exploitants agricoles financés. En revanche, les structures formelles ne contribuent qu'à hauteur de 18% pour répondre aux besoins de financement des exploitants agricoles familiaux (Cf. Figure 8).

Cette disparité souligne l'importance et la prédominance du crédit informel dans le contexte des petites exploitations agricoles familiales. Ces résultats suggèrent que de nombreux agriculteurs se tournent vers des sources de financement informelles plutôt que de chercher à obtenir des prêts auprès d'institutions financières formelles.

Ce résultat peut s'expliquer par les avantages qu'offre le crédit informel aux besoins et aux contraintes des exploitants agricoles familiaux. Il peut offrir une plus grande souplesse en termes de conditions de prêt, un processus plus rapide et une accessibilité accrue, ce qui peut

être particulièrement bénéfique pour les agriculteurs ayant des ressources financières limitées ou un accès limité au crédit formel.

Figure n°8 : Contribution des types de structure au financement des exploitations agricoles familiales



Source : Résultats d'enquête

4. Appréciation des institutions financières par les agriculteurs

Après avoir abordé l'ensemble des moyens de financement, nous mettons en exergue dans ce qui suit l'appréciation des agriculteurs à l'égard des principales sources de financement :

En ce qui concerne le Crédit agricole du Maroc (CAM), le premier problème rencontré concerne principalement le titre de propriété foncière : la plupart des agriculteurs ne disposent pas de titres fonciers. De plus, les exigences en termes de SAU minimale pour accéder au CAM dans les zones rurales excluent systématiquement la majorité des petites exploitations agricoles familiales.

Pour ce qui est des AMC, seulement 47 agriculteurs sur l'ensemble des 296 enquêtés ont déjà eu recours à ces services. Cette faible participation s'explique en partie par le fait que les mensualités proposées ne correspondent pas aux flux de trésorerie des agriculteurs et que les taux d'intérêts sont jugés trop élevés. De plus, en dehors des membres de leurs familles, les agriculteurs rencontrent des difficultés pour trouver des co-signataires nécessaires à la transaction des prêts. Ils ont également exprimé que la pression exercée en cas de retard de paiement constitue un obstacle majeur. Les appels téléphoniques répétés à chaque échéance de paiement, ainsi que l'inflexibilité face à tout retard de paiement, sont perçus comme oppressants par les agriculteurs. Parfois, des contraintes externes, telles que des occupations imprévues ou l'indisponibilité des fonds, peuvent entraîner des retards de paiement. En outre, le déplacement

forcé vers les maisons des agriculteurs en cas de retard de paiement est considéré comme inacceptable. Cette méthode de recouvrement agressive et peu flexible dissuade les agriculteurs d'avoir recours aux services de microcrédit, malgré leur besoin potentiel de financement. Pour encourager une plus grande participation, il est essentiel que les programmes de microcrédit s'adaptent mieux aux réalités financières des agriculteurs et adoptent des méthodes de recouvrement plus respectueuses et flexibles.

Quant au crédit fournisseur, l'ensemble des agriculteurs ont apprécié son rôle et ont affirmé que c'est la pièce angulaire de leurs activités agricoles. Dans chaque campagne agricole, ces fournisseurs offrent aux exploitants tous les intrants nécessaires pour réussir leur cycle de production, et les délais de paiement sont flexibles et adaptés aux cycles des cultures. De plus, en cas de prix défavorables sur le marché, les prêts sont reportés à une échéance ultérieure, et ces fournisseurs donnent ainsi une deuxième chance aux agriculteurs de se redresser après une période de pertes. Malgré cela, ils demandent parfois des garanties qui ne sont pas légalement exigibles, comme un chèque, mais cette pratique est généralement réservée aux grands montants. En résumé, le crédit fournisseur est perçu comme un partenaire indispensable pour les agriculteurs, offrant une assistance précieuse et une flexibilité essentielle pour soutenir leurs activités agricoles tout au long du cycle de production.

Conclusion

Dans un contexte où les petites exploitations agricoles familiales jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et le développement rural, le financement de ces exploitations demeure un défi majeur. Cette étude s'est concentrée sur les caractéristiques spécifiques des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka Ait Baha, ainsi que sur l'identification de leurs besoins particuliers en matière de financement. L'objectif était de mieux comprendre les enjeux et les possibilités de financement de ces exploitations pour soutenir leur développement durable et leur résilience face aux défis économiques et environnementaux.

Nous avons d'abord examiné le concept d'exploitation agricole familiale, en mettant en évidence ses différentes définitions et ses caractéristiques qui varient selon les pays et les régions. En nous basant sur le RGA de 1996 au Maroc, nous avons constaté que les petites exploitations familiales représentent la majorité des exploitations agricoles dans le pays et contribuent à la croissance économique. Cependant, elles sont confrontées à des défis importants liés au financement et aux problèmes fonciers.

Nos résultats ont montré que ces exploitations sont principalement gérées par les chefs de ménage eux-mêmes, mais qu'elles rencontrent des difficultés à assurer une relève adéquate. Les questions foncières, notamment la co-propriété des terres héritées, compliquent encore davantage la situation. En ce qui concerne les caractéristiques des petites exploitations agricoles familiales, la production végétale est prédominante et les coûts de production sont principalement liés à l'achat d'intrants agricoles et à la main-d'œuvre.

En termes de financement, notre étude a révélé que parmi la minorité d'agriculteurs informés des opportunités de crédit disponibles pour leurs exploitations, ceux qui y ont accès ont souvent recours au crédit fournisseur et au microcrédit. Cependant, les montants accordés par les institutions financières ne sont souvent pas suffisants pour répondre à tous les besoins des exploitations, et les conditions de prêt sont souvent contraignantes, ce qui limite leur capacité à investir et à se développer.

Face à ces défis, la plupart des petites exploitations agricoles familiales se tournent vers le financement informel, en particulier le crédit fournisseur, qui offre des avantages tels que des échéances adaptées au cycle de production et des facilités de paiement.

En conclusion, pour soutenir efficacement le développement des petites exploitations agricoles familiales, il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes de financement adaptés à leurs besoins spécifiques, tout en travaillant à résoudre les problèmes fonciers et en renforçant les capacités des agriculteurs. Seul un soutien financier adéquat et bien ciblé permettra de garantir la viabilité et la prospérité de ces exploitations, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au Maroc.

Pour approfondir notre compréhension des défis et des opportunités liés au financement des petites exploitations agricoles familiales au Maroc, plusieurs pistes de recherche méritent d'être explorées. Tout d'abord, une analyse approfondie des politiques gouvernementales actuelles est nécessaire pour évaluer leur efficacité et identifier les lacunes potentielles dans le soutien financier aux petits exploitants agricoles. De plus, une étude comparative internationale permettrait de tirer des enseignements des expériences d'autres pays similaires en matière de financement agricole. Par ailleurs, une analyse approfondie de l'impact environnemental de la durabilité des pratiques agricoles pourrait mettre en évidence les liens entre le financement et la préservation des ressources naturelles. Enfin, une étude longitudinale permettrait de suivre l'évolution des besoins en financement et des pratiques agricoles au fil du temps, fournissant ainsi des indications précieuses pour orienter les politiques et les initiatives de développement à long terme. En intégrant ces pistes de recherche, nous pourrions approfondir notre

compréhension des enjeux de financement et contribuer à des solutions durables pour soutenir le développement des petites exploitations agricoles familiales au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

ABHSM (2018). *Etude et élaboration de contrat de nappe de Chtouka (Province Chtouka Ait Baha)*. Dossier du contrat de nappe pièce n° 5. Reconnaissance globale des points d'eau et des prélèvements : Synthèse des résultats.

Akesbi, N. (2001). Les exploitations agricoles au Maroc. Un diagnostic à la lumière du Recensement général agricole. *Critique économique*, (5), 5-23.

Banque mondiale. (2021). *Croissance de la population (% annuel) - Morocco | Data*. Consulté le 21/08/2020, à partir de <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/sp.pop.grow?locations=MA>.

Benoit-Cattin, M. (2007). L'agriculture familiale et son développement durable. *Économie rurale*, 300(4), 120-123. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2279>.

Capillon, A. et Sebillotte, M. (1982). Etude des systèmes de production des exploitations agricoles. Une typologie. In *Caribbean seminar on farming systems research methodology*, Pointe à Pitre, Guadeloupe, FWI (pp. 85-111).

Daniel, W. W. (1999), *Biostatistics: a foundation for analysis in the health sciences* (7th ed), Wiley.

Delfosse, C. (2015). L'agriculture familiale. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 92(92-3), 283-287.

Dufumier, M. et Bergeret, P. (2002). Analyser la diversité des exploitations agricoles. In *Mémento de l'agronome* (321-344). Paris : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad); Groupe de recherches et d'échanges technologiques (Gret); Ministère des Affaires étrangères.

FAO. (2014). *Vers une agriculture familiale plus forte*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Consulté le 1/2/2022, à partir de <https://www.fao.org/3/i4171f/i4171f.pdf>.

FAO. (2018). *Maroc : profils nationaux de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2018*.